

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 202 AVRIL 2008

H U M E U R D E B L É

PAS DE SOUCIS POUR MONSANTO

L'absence de réaction du groupe Monsanto au reportage diffusé à son sujet sur Arte le 11 mars dernier a pu étonner. A la lumière de certaines réalités, cette sérénité se comprend mieux.

Les marchés étant porteurs, les agriculteurs rentabilisent davantage le recours à des produits et à des innovations techniques susceptibles de faire augmenter les rendements et baisser les consommations intermédiaires. Il en résulte une hausse des commandes passées aux agro-fournisseurs et un relèvement de leurs tarifs. C'est ainsi que le groupe Monsanto, leader de la semence OGM, a vu la valeur de son action doubler en un an et a déjà relevé deux fois ses prévisions de bénéfices pour 2008.

Face à cela, les incertitudes qui pèsent sur le développement de ses ventes de semences OGM en Europe ne sauraient vraiment inquiéter. Dépendante à 75% de l'étranger pour l'approvisionnement de ses élevages en protéines végétales, l'UE sera très vite contrainte d'importer de multiples sortes de soja OGM : c'est là le type de soja que récoltent de plus en plus majoritairement les pays exportateurs, pour le plus grand profit de Monsanto. En maïs, le scénario sera similaire si l'UE doit rester figée quant à la production de maïs OGM. Pour demeurer compétitif, son secteur de l'élevage devra nécessairement se procurer ailleurs ce maïs OGM qui est moins cher. Monsanto n'a donc guère de soucis à se faire. Les céréaliers européens, si.

MARCHÉS

LE BLÉ FRANÇAIS A RETROUVÉ LE CHEMIN D'ALEXANDRIE

En Egypte, le GASC, organisme public d'importation de céréales, a acheté du blé français pour la première fois cette année début mars. Le volume de cet achat s'est élevé à 120 000 tonnes. Jusqu'alors, compte tenu des difficultés climatiques ayant affecté la récolte 2007, il avait été difficile au blé français de satisfaire à certaines normes physiques requises par le GASC. Celui-ci a décidé fin février de modifier son approche, des assurances lui ayant été données, notamment par le bureau du Caire de France Export Céréales, sur la capacité du blé français à répondre aux besoins égyptiens.

L'Egypte, qui est le premier pays importateur de blé au monde devant le Brésil, le Japon et l'Algérie, est un client important pour la France. Sur les 7,2 millions de tonnes qu'elle a achetées en moyenne sur le marché mondial ces 6 dernières années, le sixième est venu de France, bon an mal an.

A la fois exigeante et soucieuse de diversifier ses approvisionnements, l'Egypte apprécie les efforts accomplis par la filière blé française pour répondre à ses attentes et, de façon générale, elle attache beaucoup d'importance au maintien d'un niveau de production en Europe qui permette d'exporter sur le sud de la Méditerranée. C'est là un paramètre qui compte alors que l'Union européenne vient de donner son feu vert au projet d'Union pour la Méditerranée.

L'ARABIE SAOUDITE RENONCE À SON AUTOSUFFISANCE EN BLÉ

Crainte d'épuiser ses ressources en eau ? Nouvelle lecture du contexte international ? L'Arabie Saoudite va renoncer progressivement d'ici 2016 à ses achats de blé domestique à prix élevé. Elle devrait donc redevenir dépendante des autres nations, pour son approvisionnement en blé.

Depuis le milieu des années 1980, le royaume wahhabite est autosuffisant en ce domaine. C'est le résultat d'une politique démarrée au cours des années 1970, lorsque partout dans le monde, les dirigeants ont pu mesurer les effets de divers embargo : l'embargo décidé en juin 1973 par les

américains sur leurs exportations de soja, par crainte de fonte de leurs stocks ; quelques mois plus tard, à la suite de la guerre du Sinaï, celui des pays arabes sur leurs exportations de pétrole vers les pays occidentaux ; enfin, décidé en 1979 par Jimmy Carter, l'embargo sur les ventes de grains aux russes après leur invasion de l'Afghanistan.

L'Arabie Saoudite a développé sa production de blé en payant très cher ses agriculteurs, jusqu'à 1000 \$/tonne (\$ 1980) au début, alors que le prix mondial (FOB Golfe du Mexique) était à 165 \$. La récolte s'est accrue jusqu'à atteindre 4 millions de tonnes en 1992, alors que 1,3 Mt suffisait pour les besoins du pays et que le prix d'achat avait été revu à la baisse (522 \$/t en 1986). En dépit de mesures de réorientation de la production agricole, elle s'établit encore à un niveau moyen d'à peu près 2 Mt.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS D'AGRO-FOURNITURE : LA FRANCE CO-LEADER EN EUROPE

ADIVALOR, société créée en 2001 par les filières agricoles pour récupérer les emballages vides de produits phytosanitaires et ceux de ces produits devenus inutilisables, vient de publier son bilan en 2007. Le taux de collecte des emballages vides s'est élevé à 60% (50% en 2006, 25% en 2003), résultat cohérent avec l'objectif de 70% en 2010. A 71%, les emballages récupérés ont été utilisés comme combustibles de substitution dans des fours de cimenterie. En 2008, pour la première fois, une partie d'entre eux devrait être recyclée. En ce qui concerne les produits phytosanitaires non utilisables, le nombre de départements où est menée l'action est passé de 65 à 75 et les trois quarts du stock historique évalué sont aujourd'hui récupérés.

Depuis le 1er octobre 2007, un dispositif de collecte des sacs d'engrais fonctionne également dans le cadre d'ADIVALOR. Les objectifs sont de collecter 50% de ces emballages en 2010 et, en 2012, de recycler 70% de la collecte de l'année. Enfin des études sont en cours pour résoudre les problèmes posés par les autres déchets de l'agro-fourniture (ficelles, films agricoles usagés, emballages de produits d'hygiène animale, de semences etc.).

La Belgique est le seul autre pays en Europe doté d'un dispositif de gestion des déchets d'agro-fourniture aussi performant.



AGPB
CÉRÉALIER DE FRANCE

PROGRÈS TECHNIQUE

BLÉ OGM : REVIREMENT AUX ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis, le comité sur les biotechnologies constitué par l'Association nationale des producteurs de blé (NAWG) et par US Wheat Associates (USWA, organisme de promotion du blé dans lequel sont représentés les exportateurs) a adopté une position de principe en faveur de la commercialisation de blé transgénique sur le territoire américain. Il y a quelques années ces mêmes acteurs s'étaient opposés à des démarches entreprises par Monsanto auprès de l'administration en faveur de la culture de blé OGM. Les menaces de boycott des consommateurs, des meuniers et des sociétés agroalimentaires de pays fortement importateurs de blé - Japon et Corée du Sud, notamment - l'avaient emporté. Les filières canadiennes et australiennes du blé s'étaient montrées tout aussi sensibles à ces menaces.

Le revirement de la NAWG et d'USWA est dû à l'inquiétude que provoque le déclin des surfaces de blé aux Etats-Unis, évolution qu'alimente la supériorité des marges que réalisent les agriculteurs avec les maïs et les sojas OGM.

Soutenus dans leur nouvelle orientation par l'Association des meuniers nord-américains (NAMA), la NAWG et USWA ont exprimé le souhait de travailler avec plusieurs sociétés qui expérimentent des blés OGM. Enfin, USWA va élaborer des normes applicables aux lots de blé OGM et non OGM de façon à rassurer les clients étrangers.

Source : AGRI US Analyse

QUALITÉ

VARIÉTÉS DE BLÉ : LE PANIFIABLE CONTINUE DE PROGRESSER

Selon l'enquête menée sur les semis de blé tendre pour la récolte 2008 par l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC), 49% des agriculteurs français auront semé cette année une nouvelle variété au moins. La fréquence de cette pratique est corrélée à la taille de l'exploitation. Elle est de 30% pour les exploitations de moins de 10 hectares et de 67% pour celles de plus de 50 ha. Aux premiers rangs des motivations des exploitants pour le choix de nouvelles variétés viennent les considérations agronomiques (dates de semis, adaptations aux conditions climatiques et aux sols de l'exploitation...), puis l'écoute des conseillers et le potentiel de rendement (respectivement 17% des réponses pour les deux premiers items et 15% pour le troisième).

Il résulte également de cette enquête que l'utilisation des variétés de blé panifiable par les agriculteurs continue à progresser malgré un taux d'utilisation déjà élevé. Au total, ce seront 94% des surfaces récoltées en 2008 qui auront été enssemencées en blé panifiable (83%, 89% et 93% respectivement pour les récoltes 2001, 2004 et 2007), 82% des surfaces l'étant en blé panifiable supérieur ou améliorant. Parmi les 10 variétés les plus semées en France en nombre d'hectares, 9 correspondent à ces dernières appellations.

DE NOUVEAUX EFFORTS DE QUALITÉ SANITAIRE AU STADE DES SILOS

Les révisions de limites maximales des résidus de produits phytosanitaires dans les céréales et l'interdiction prochaine de plusieurs produits phytosanitaires de stockage obligent les organismes de collecte des grains à adapter leurs pratiques de lutte contre la prolifération des insectes dans les silos. Par ailleurs, l'apparition de nouvelles règles sur les taux de mycotoxines dans les céréales impose à ces mêmes organismes un contrôle plus étendu des grains qui leur sont livrés.

Dans ce contexte, l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures (ONIGC) a mis en place fin 2007 deux programmes de soutien à la maîtrise de la qualité sanitaire et il vient de décider leur reconduction pour 2008. En ce qui concerne la lutte contre les insectes dans les silos, il s'agit de faciliter la réalisation de diagnostics des installations et des pratiques en cours. En matière de mycotoxines, l'objectif est de faciliter l'investissement dans du matériel de prélèvement automatique des grains lors de leur réception et dans la mise en place de moyens d'analyse rapide sur place.

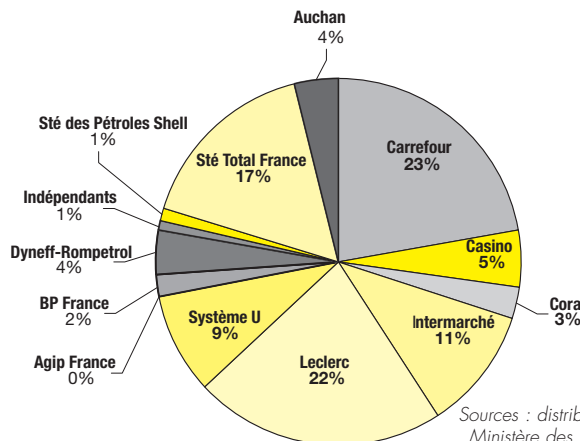
Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



INFOCHIFFRES

PAR DISTRIBUTEUR, LES STATIONS-SERVICE QUI VENDENT DU SUPERÉTHANOL E85

Au 31 janvier 2008, avec 150 stations-service équipées pour distribuer du superéthanol E85, les Grandes et Moyennes Surfaces avaient atteint 96% des engagements minima qu'elles avaient pris en novembre 2006 pour la fin 2007 (équipement de 157 stations). À la même date, avec 48 stations-service équipées, les sociétés pétrolières en étaient quant à elles à 22 % de leurs engagements minima pour cette même échéance (220 stations).



Sources : distributeurs et Ministère des Finances

PRÉVISIONS DE RÉCOLTE MONDIALE DE BLÉ POUR 2008

Le Conseil International des Céréales (CIC) a publié le 28 février des prévisions de récolte mondiale de blé en 2008 qui font apparaître des chiffres une hausse de 3% des surfaces récoltées et de 7% de la production.

La hausse des surfaces est attribuée essentiellement à l'Union européenne, la Russie, l'Ukraine, l'Amérique du Nord et l'Australie. Quant à la progression de la production, elle serait surtout le fait de l'U.E. (+18,4 Mt, dont 6 Mt en France, 3,9 en Allemagne, 2,9 en Grande-Bretagne), à l'Ukraine (+4,1 Mt), au Canada (+3,9 Mt), aux Etats-Unis (+5,3 Mt), à la Turquie (+2 Mt), au Maroc (+3 Mt) et à l'Australie (+9,4 Mt).

A cette période, les chiffres sont bien sûr très théoriques, en particulier parce que les grands pays producteurs de l'hémisphère Sud ne récolteront que fin 2008-début 2009.

Premières perspectives de production de blé 2008 par grande zone

(millions d'ha et de t)

	Surfaces	Volumes		Surfaces	Volumes
Europe	27,5	143,2	Proche Orient	18,3	41,4
UE à 25	26,2	138,5	Turquie	8,9	17,5
			Iran	6	15
CIS	47,9	94,1	Extrême Orient	63	211,1
Russie	24,5	48	Chine	23	106
Ukraine	6,7	18	Inde	27,7	73,5
Kazakhstan	12,6	13,5	Pakistan	8,3	24
Nord et Centre					
Amérique	31,9	88,9	Afrique	9,7	22,6
Canada	9,6	24	Egypte	1,3	8,4
Etats-Unis	21,7	61,5	Maroc	3	4,5
Sud Amérique	8,7	22,2	Océanie	13,6	22,8
Argentine	5,8	15,7	Australie	13,5	22,5
Brazil	2	4	TOTAL	220,6	646,2

Source : CIC, février 2008

BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.